

# LA RENTRÉE CARMIGNAC

## MESSAGES CLÉS

### REVUE DES PERFORMANCES

#### UN DÉBUT D'ANNÉE ENCOURAGEANT

- Carmignac P. Grande Europe et Carmignac P. Grandchildren font partie du club, très fermé, des fonds Article 9 notés 5 étoiles par Morningstar\*.
- Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, la quasi-totalité de nos Fonds obligataires battent leur indicateur de référence\*.
- La gamme Patrimoine poursuit son renouveau, porté par la performance des actions et des obligations. Le retour de la diversification actions/taux est une excellente nouvelle pour la gestion multi-actifs.
- Notre gestion crédit s'illustre particulièrement en termes de performance absolue, de performance relative et de collecte.



“ Une collecte nette de plus de 600 millions d'euros\*\* depuis le début de l'année sur nos expertises actions européennes, émergentes et globales ainsi que sur notre expertise obligataire et nos nouvelles stratégies alternatives.

**Kevin Thozet**, Portfolio Advisor,  
Membre du Comité d'Investissement

### SOUS LES PROJECTEURS : LE PRIVATE EQUITY



“ Notre entrée dans le Private Equity illustre notre approche axée sur le long terme en matière d'innovation.

**Maxime Carmignac**,  
Directrice Générale,  
Carmignac UK Ltd

#### CARMIGNAC FAIT SON ENTRÉE SUR LES MARCHÉS PRIVÉS AVEC LE LANCEMENT DE CARMIGNAC PRIVATE EVERGREEN

- Une équipe expérimentée a été recrutée pour gérer la stratégie, soutenue par les expertises existantes de Carmignac.
- Nous avons établi un partenariat stratégique avec Clipway, une équipe chevronnée et innovante du marché secondaire.
- Nous offrons une excellence et des conditions similaires à celles généralement réservées aux investisseurs institutionnels.



“ Notre fonds Evergreen offre un accès immédiat à un portefeuille diversifié d'actifs privés de qualité.

**Édouard Boscher**,  
Responsable Private Equity

# NOTRE SCÉNARIO MACROÉCONOMIQUE

## CROISSANCE MONDIALE : SOUS LE SIGNE DES TAUX

### EUROPE



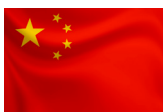
- La désinflation moins vigoureuse qu'aux États-Unis, causée par l'inertie des négociations salariales, freine le rythme de baisse de taux de la BCE.
- L'austérité imposée par Bruxelles face aux dérives budgétaires, notamment en Italie et en France, devrait pénaliser la croissance.

### ÉTATS-UNIS



- La désinflation rapide permet à la Fed de pérenniser l'atterrissage en douceur de l'économie grâce à des baisses de taux consécutives.
- Néanmoins, la résilience de la consommation est dépendante des effets richesse soumis à la volatilité des marchés actions.
- La trajectoire budgétaire post-élections resterait favorable à l'atterrissage en douceur dans le scénario central d'un congrès divisé.

### CHINE



- L'objectif de croissance de 5% n'est pas réaliste sans un revirement majeur de la politique économique.
- L'absence de traitement holistique de la crise immobilière et le refus idéologique de stimuler la consommation pèsent sur la demande interne privée.
- Les subventions publiques massives à l'industrie attisent les tensions déflationnistes internes et les rétorsions protectionnistes à l'étranger.



“ La croissance mondiale devrait se stabiliser autour de 2,5% grâce à la résilience du consommateur américain et à un cycle synchronisé de baisses de taux.

**Raphaël Gallardo,**  
Chef Économiste

## NOS VUES DE MARCHÉ



“ Anticiper un fonctionnement économique nouveau dans un monde multipolaire.

**Frédéric Leroux,**  
Responsable Équipe Cross Asset,  
Gérant

### QUATRE ACTEURS MAJEURS DE L'ÉCONOMIE MONDIALE S'APPROCHENT D'UN CHANGEMENT DE RÉGIME QUI IMPACTERA LES STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT

- Les États-Unis peuvent-ils rester encore longtemps les consommateurs en dernier ressort de l'économie mondiale ?
- L'Europe va devoir investir lourdement : vers un plan Marshall financé par elle-même ?
- La Chine s'enfoncé dans la déflation. Elle devra mettre ses consommateurs à contribution pour s'en extraire. Son idéologie en souffrira.
- Le Japon a trouvé la recette pour sortir de sa déflation : la hausse du yen, des taux d'intérêt et des salaires.
- Pour les États-Unis, la Chine ou l'Europe, les voltes-faces attendues nécessiteraient autant de crises économiques ou financières. Sans elles, pas de remise en cause des modèles économiques.
- Les stratégies d'investissement vont devoir s'adapter au nouvel ordre économique qui se dessine.

# ZOOM SUR NOS FONDS PHARES

## CARMIGNAC INVESTISSEMENT

- Si Nvidia est sous le feu des projecteurs, il ne faut pas négliger le rôle crucial de son réseau de sous-traitants américains et asiatiques alors que la vague d'investissement de l'IA ne fait que débiter.
- Dans la santé, nous ciblons des segments à forte valeur ajoutée grâce à leur propriété intellectuelle unique ou leur rôle essentiel dans une chaîne de valeur complexe.
- Dans le secteur de l'aéronautique, la demande solide et la rareté des entreprises fournissant des composants essentiels au transport aérien offrent des opportunités d'investissement.



“ Notre flexibilité en termes de régions et de styles d'investissement nous permet d'optimiser la construction du portefeuille, pour faire face à des environnements de marché différents.

**Kristofer Barrett,**

Gérant de Carmignac Investissement et Carmignac Patrimoine



“ Dans un scénario de ralentissement graduel de l'économie, les actifs risqués gardent une place prépondérante dans le portefeuille.

**Jacques Hirsch,**

Gérant de Carmignac Patrimoine



“ Le cycle d'assouplissement monétaire devrait bénéficier au portage, à la dette locale émergente et entraîner une pentification de la courbe des taux.

**Eliezer Ben Zimra,**  
Gérant de Carmignac Patrimoine

## CARMIGNAC PATRIMOINE

- Nous diversifions la poche actions à travers les chaînes de valeur, les tailles de capitalisations, les facteurs de style et les régions.
- Nos stratégies de décorrélation incluent les taux locaux émergents, les entreprises aurifères, les devises d'Amérique du Sud ou encore le yen.
- Notre gestion des risques obligataires se concentre sur la partie longue de la courbe qui doit faire face notamment à des déficits abyssaux.
- Le principal risque sur les actions réside dans les attentes trop optimistes concernant les bénéfices des entreprises, justifiant le maintien de couvertures partielles.



“ Avec un rendement toujours attractif et une construction équilibrée, le Fonds devrait continuer à délivrer une performance ajustée du risque attractive.

**Marie-Anne Allier,**  
Gérante de Carmignac Sécurité

## CARMIGNAC SÉCURITÉ

- Avec la généralisation du cycle de baisse des taux, les courbes devraient se normaliser au profit des maturités les plus courtes.
- Concernant le crédit, nous favorisons les obligations à court terme, bien notées ou, dans certains cas, présentant un risque mal estimé par le marché, offrant ainsi un couple rendement-risque particulièrement attractif.
- Cette construction de portefeuille équilibrée - entre valeurs refuges et obligations de crédit - devrait continuer à bien se comporter dans un contexte d'assouplissement monétaire.

# CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDE EUROPE

## PRINCIPAUX RISQUES

Classification SFDR\*\*



Durée minimum de placement recommandée :



### Actions

Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

### Gestion discrétionnaire

L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

### Risque de change

Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

\*Source: Carmignac, 30/08/2024. Échelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.  
\*\*Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>.

# CARMIGNAC PORTFOLIO GRANDCHILDREN

## PRINCIPAUX RISQUES

Classification SFDR\*\*



Durée minimum de placement recommandée :



### Actions

Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

### Gestion discrétionnaire

L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

### Risque de change

Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

\*Source: Carmignac, 30/08/2024. Échelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.  
\*\*Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>.

# CARMIGNAC PRIVATE EVERGREEN

## PRINCIPAUX RISQUES

Classification SFDR\*\*



Durée minimum de placement recommandée :



### Liquidité

Si des rachats exceptionnellement importants sont effectués et que ces derniers obligent le Fonds à vendre des actifs, alors la nature illiquide des actifs pourrait obliger le Fonds à les liquider avec une décote, notamment en cas de conditions défavorables telles que des volumes anormalement limités ou des écarts inhabituellement importants entre les cours acheteur et vendeur.

### Valorisation

La méthode de valorisation, qui repose en partie sur des données comptables (calculées trimestriellement ou semestriellement), et le décalage dans le temps avec lequel les valeurs liquidatives (VL) sont reçues des General Partners, pourraient avoir des impacts sur les VL avec un certain retard. De plus, la VL est sensible à la méthodologie de valorisation adoptée.

### Gestion discrétionnaire

Les investisseurs s'en remettent exclusivement au pouvoir discrétionnaire des gérants et au niveau de transparence des informations disponibles pour sélectionner et réaliser des investissements appropriés. Il n'y a aucune garantie quant au résultat final des investissements.

### Contrôle limité sur les investissements secondaires

Lorsque le Fonds effectue un investissement secondaire, il n'a généralement pas la possibilité de négocier les modifications des documents constitutifs d'un fonds sous-jacent, de conclure des lettres d'accompagnement ou de négocier les conditions juridiques ou économiques de la participation dans le fonds sous-jacent ciblé. Une fois acquis par le Fonds, les fonds sous-jacents investissent généralement de manière totalement indépendante.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

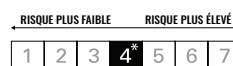
Carmignac Private Evergreen désigne le compartiment Evergreen de la SICAV Carmignac Private S.A. SICAV-RAIF immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B65477.  
\*Source: Carmignac, 30/08/2024. Échelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.  
\*\*Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>.



# CARMIGNAC INVESTISSEMENT

## PRINCIPAUX RISQUES

Classification SFDR\*\* **ARTICLE 8**



Durée minimum de placement recommandée : **5 ANS**

### Actions

Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

### Gestion discrétionnaire

L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

### Risque de change

Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

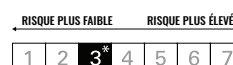
**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

\*Source: Carmignac, 30/08/2024. Échelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.  
\*\*Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>.

# CARMIGNAC PATRIMOINE

## PRINCIPAUX RISQUES

Classification SFDR\*\* **ARTICLE 8**



Durée minimum de placement recommandée : **3 ANS**

### Actions

Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

### Taux d'intérêt

Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

### Crédit

Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

### Risque de change

Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

\*Source: Carmignac, 30/08/2024. Échelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.  
\*\*Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>.

# CARMIGNAC SÉCURITÉ

## PRINCIPAUX RISQUES

Classification SFDR\*\* **ARTICLE 8**



Durée minimum de placement recommandée : **2 ANS**

### Perte en capital

Le portefeuille ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital investi. La perte en capital se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à son prix d'achat.

### Taux d'intérêt

Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

### Crédit

Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements.

### Risque de change

Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

\*Source: Carmignac, 30/08/2024. Échelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.  
\*\*Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>.

# AVERTISSEMENT

**COMMUNICATION PUBLICITAIRE. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est destiné à des clients professionnels.** Ce document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.

Les Fonds « FCP » sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM. Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Carmignac Private Evergreen désigne le compartiment Evergreen de la SICAV Carmignac Private S.A. SICAV - RAIF enregistré au RCS Luxembourg sous le numéro B65477. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) 2019/2088 est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables, ou « Article 6 » qui n'ont pas nécessairement d'objectif de durabilité. Pour plus d'informations, visitez : <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj?locale=fr>.

MorningstarRating™ : © 2024 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

La décision d'investir dans les Fonds promus devrait tenir compte de toutes leurs caractéristiques et de tous leurs objectifs, tels que décrits dans leur prospectus. L'accès aux Fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Les Fonds ne font l'objet d'aucune immatriculation en vertu du US Securities Act de 1933. Ils ne peuvent notamment être offerts ou vendus, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Les risques, les frais courants et les autres frais sont décrits dans les KID (Document d'Informations Clés). Les prospectus, KID, et rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. • **En France** : Les prospectus, KID, et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr) et sur simple demande auprès de la Société de Gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. • **En Suisse** : Les prospectus, KID, et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.

La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français aux liens suivants (paragraphe 6 « Résumé des droits des investisseurs ») : France : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/article-page/informations-reglementaires-3862](https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862); Suisse : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/article-page/informations-reglementaires-1789](https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789); Belgique : [https://www.carmignac.be/fr\\_BE/article-page/informations-reglementaires-2244](https://www.carmignac.be/fr_BE/article-page/informations-reglementaires-2244).

**CARMIGNAC GESTION** – 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35  
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € – RCS Paris B 349 501 676

**CARMIGNAC GESTION LUXEMBOURG** – City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tél : (+352) 46 70 60 1 – Filiale de Carmignac Gestion.  
Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € – RC Luxembourg B67549